

## Commande de médicaments pour EMS

### 1. Horaires et contacts du Secteur EMS

**Tél :** 058 773 42 48

**Mail :** [ems@phel.ch](mailto:ems@phel.ch)

**Site internet :** [www.phel.ch](http://www.phel.ch)

**Horaires d'ouverture :** lundi - vendredi ; 8h00 – 16h30

**Adresse :** Route du Vieux Séquoia 20 ; CH – 1847 Rennaz

### 2. Commande hebdomadaire

Toutes les commandes de médicaments doivent être regroupées une fois par semaine (sauf autre contrat) via le programme informatique Tactil Home (cf. mode d'emploi sur demande). Les fichiers de commande sont envoyés électroniquement à la PHEL dans le délai convenu entre l'EMS et la PHEL.

Pour les établissements avec semainiers automatisés, les commandes de médicament ne concerne que les hors semainiers.

### 3. Commande de stupéfiants

Les stupéfiants se commandent avec la commande hebdomadaire Tactil Home. Après réception d'un stupéfiant, le bulletin de livraison doit être signé et retourné à la PHEL.

### 4. Commande en urgence (rajoutures)

Une commande de médicament supplémentaire à la commande hebdomadaire est possible uniquement en cas d'urgence et après vérification des différents stocks de l'EMS.

Merci d'utiliser pour cela le formulaire « Commande de médicaments en urgence EMS » et de le transmettre par mail à [ems@phel.ch](mailto:ems@phel.ch).

Les commandes de médicaments ne faisant pas partie du stock de la PHEL doivent être passées avant 11h et vous seront livrées le jour même. Les commandes passées après 11h vous seront livrées le lendemain.

### 5. Emballage « FRIGO »

Chaque médicament se conservant au frigo est emballé dans un récipient isotherme prévu à cet effet. Nous vous serions reconnaissants de nous les retourner rapidement dans les caisses de retour. Merci de noter que les médicaments frigo ne peuvent pas être repris en retour.

### 6. Obtention de médicaments en dehors des heures d'ouverture

En cas d'urgence, si la commande ne peut pas attendre la prochaine ouverture de la PHEL, un pharmacien de garde sera atteignable au **058 773 09 88**. L'établissement doit, en principe, venir chercher le médicament sur le site de Rennaz. En cas de livraison souhaitée, celle-ci peut être organisée par le pharmacien de garde et sera facturée à l'établissement.